



DP MEDICAUX SOCIAUX DU 8 JUIN 2017

C'était la première DP de Madame LHOTE PAGES, nouvelle directrice du Médical, à qui nous souhaitons la bienvenue.

En complément des réponses officielles qui seront inscrites au registre, nous avons noté ci-après les points qui ont fait l'objet d'échanges particuliers.

Les points forts du moment :

Forfait-Jours : la direction n'a pas grand-chose à nous en dire, hormis que le sujet est en phase de consultation en ICCHSCT et CHSCT. Le déploiement de l'information est prévu à partir de l'été, pour une mise en place progressive à partir de l'automne.

Nous avons alerté la direction sur le manque crucial d'information des agents sur le sujet. La délégation a insisté pour que cette information soit réalisée au plus vite auprès de tous les personnels potentiellement concernés.

Effectifs :

Pour l'Action sociale en 2017, 23 départs prévus, il y aura 3 non remplacements et deux postes sont à l'étude.

Pour le service médical, 27 départs, dont 11 non remplacements.

Si le nombre des non remplacements au service social semble limité, il n'en est pas de même au niveau du service médical.

De plus, nous n'arrivons pas à avoir une vision claire :

- Des délais de remplacements
- Des conditions de remplacements (diminution du temps de présence, raréfaction des embauches au cadre permanent...)

L'évidence est là : si les métiers relevant d'un diplôme d'état suscitent encore quelques autorisations d'embauche, les questions qui restent en suspens concernent les conditions réelles d'embauche.

La question la plus cruciale actuellement est celle du non remplacement en cas d'absence pour maladie ou autre et les surcharges de travail (ou abandons de missions que cela génère).

Tout au long des échanges, un certain nombre de situations ont été évoquées et la direction utilise l'art de l'esquive. Impossible d'avoir une idée exhaustive des postes à découvert. Cette triste réalité est devenue routine tant au social qu'au médical.

Nous rappelons à tou(te)s que le CHSCT est l'interlocuteur à contacter sur ce sujet.

Tickets restaurants :

Depuis des mois, nous avons signalé à la direction les cas de certaines unités d'affectation qui devraient bénéficier des titres restaurants. Pour autant, nous n'avons toujours pas de réponse, reportée de DP en DP...

Merci de continuer à nous faire remonter les situations limites...

Risque psycho-sociaux sur nos périmètres :

La direction refuse d'aborder ce sujet en DP, qui relève principalement des CHSCT.

Pour autant les élus DP s'inquiètent de la surcharge de travail dans certains endroits, tant au social qu'au médical.

Nous rappelons à tous les agents que leur CHSCT de proximité est à leur écoute.

Feuille de route-(médical) :

Le sujet de la feuille de route a encore alimenté de longs débats et cela fut l'occasion pour la nouvelle directrice du médical de découvrir cette « bouteille à l'encre » et les nombreuses questions qu'elle suscite.

De certaines situations rapportées, il apparaît qu'un peu de souplesse serait indispensable... Quand les infirmières font l'effort d'aller en formation à des centaines de kilomètres de leur domicile, de laisser leur famille pendant plusieurs jours, il apparaît indécent de suggérer qu'en plus, elles seraient redevables de temps de travail...

Avenir de certains CFAS :

La direction ne cache pas que l'avenir de certains CFAS est « à l'étude », notamment pour ceux du Sud de la France.

Les élus DP rappellent la nécessité de consulter les CHSCT avant tout transfert de charge.

Médecine de soins :

De nombreuses questions ont été soulevées sur le transfert, constaté de plus en plus souvent, de l'activité médecine de soins vers le réseau de médecins agréés dont certains, surchargés, ne prennent plus de nouveaux patients, fussent-ils cheminots. C'est une question de fond que **l'UNSA-Ferroviaire** portera dans les instances *ad hoc*.

Vos déléguées du personnel UNSA :

Aurore DELOBELLE	- service social LILLE
Dory GRUEL	- service médical VOX St DENIS
Aurore PRINCE	-service médical PARIS EST
Brigitte HAY	- Centre social POITIERS
Isabelle BUCHET	- service médical BORDEAUX
Marie Hélène CARIOU	- Centre social ARRAS
Marie-Pierre PECH	- service médical Marseille SAINT CHARLES
Nathalie BESSON	- service médical VOX St DENIS
Marie-Cécile MARCHETTI	- service médical Marseille SAINT CHARLES
Danielle GALLAVARDIN	- service médical LYON
Sylvie LEMAIRE	- Centre social NOISY le sec
Christine VASSEUR	- Unsa- Ferroviaire

Prochaine réunion de délégués du personnel : 21 septembre 2017